

AVIS PUBLIC

PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

RÉSOLUTION PP-074 - 11895, avenue Bellevois

AVIS est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 13 avril 2026, le conseil d'arrondissement a adopté la résolution suivante :

Résolution PP-074 afin d'autoriser la construction d'un bâtiment résidentiel de trois étages comprenant huit logements pour le 11895, avenue Bellevois soit le lot 1 845 541 du cadastre du Québec, et ce, en dérogeant à certaines dispositions des règlements d'urbanisme de l'arrondissement.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement et est déposée au bureau du secrétaire d'arrondissement où elle peut être consultée.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord,

M. Marc-Aurèle Aplogan
Secrétaire d'arrondissement
Le 14 avril 2026